

## Compte-rendu CSE ENEDIS de la DR IDF EST

Jeudi 24 juin 2021

### 1ère déclaration :

#### **Malgré une pluie torrentielle, 13 000 manifestants à Paris à l'appel de la FNME-CGT**

Dans une ambiance festive ce ne sont pas moins de 13 000 électriciens et gaziers qui sont venus, à Paris ce mardi 22 juin 2021, montrer leur attachement au Service Public et célébrer les 75 ans du Statut du Personnel des Industries Électriques et Gazières à l'appel de la FNME-CGT.

Cette manifestation, festive et revendicative, a été l'occasion de dire notre refus de voir le secteur de L'Énergie bradé par les directions et le gouvernement.

Nous sommes venus à Paris pour réclamer un véritable Programme Progressiste de l'Énergie en lieu et place des réformes HERCULE à EDF, CLAMADIEU chez ENGIE ou autres plans sociaux comme chez GazelEnergie ou encore PHOTOWATT. Nous voulons travailler dans ce secteur avec comme objectif un véritable Service Public au service des usagers, (particuliers ou professionnels) et de la Nation.

De nombreux dirigeants syndicaux CGT d'autres secteurs aux luttes convergentes (Cheminots, Profession du Spectacle et de la Culture, Fonction Publique, Industries Chimiques...) et d'Unions Départementales CGT étaient avec nous dans la manifestation pour apporter leurs soutiens aux salariés en lutte.

Plusieurs représentants politiques de différents partis politiques étaient également à nos côtés. Nous pourrions compter sur eux pour porter nos revendications à l'Assemblée Nationale, au Sénat ou encore dans leurs Conseils municipaux ! La bataille menée depuis des mois a marqué des points décisifs pour arriver aux retraits de tous ces projets néfastes au Service Public de l'Énergie.

La lutte continuera jusqu'à la victoire.

Gouvernement et directions doivent entendre la volonté de la très grande majorité de la population de voir l'électricité et le gaz comme des biens essentiels au service de l'intérêt général. La détermination des électriciens et gaziers est intacte, ils ne lâcheront rien jusqu'à l'obtention du Service Public de l'Énergie !

### 2ème déclaration :

La direction de la DR par l'intermédiaire de Mme HERMOSO a interpellé le président de la CMCAS du 94, sur de prétendues gestes barrières qui n'auraient pas été forcément appliqués, lors d'une activité SLV « retransmission d'un match de foot ».

Nous rappelons à la direction que depuis le 16 mars 2020 que la CGT a toujours œuvré pour respecter les gestes barrières.

Demande à ce que les agents aient des masques, respect du nettoyage renforcé des sites, qui avait entraînés, après constat que cela n'était pas fait, la fermeture du site de Neuilly sur Marne par exemple.

IL n'y a qu'à relire tous les comptes rendus des CSE précédemment rédigés par la CGT.

En réponse à ce courrier nous avons indiqué au président du CSE, M. VANDENBERGHE, que nous avons constatés aussi, dernièrement que sur certains sites de travail des réunions ont été organisées sans le respect des gestes barrières.

Donc pour les leçons de morales la direction est mal placée;

## 3<sup>ème</sup> déclaration :



### TAUTEM ! Attention à l'arbre qui cachait la forêt !

Pourquoi la CGT a-t-elle refusé de signer l'un des cinq points de l'accord TAUTEM sur la Prise de Travail sur Chantier (PTC) ?

En préambule, il est inconcevable de signer un accord collectif régressif pour une majorité de salariés. Pour autant, « la prise de travail sur chantier » n'est pas remise en cause quand les nécessités d'exploitation l'exigent. Elle doit continuer de s'exercer avec l'intelligence réciproque qui préexistait sans générer de conflits dans les services.

**La suppression des véhicules bleus est bien une décision de votre employeur.**

Pour preuve, un certain nombre de salariés, lors de chantiers complexes, de rendez-vous importants, de stages ou mouvements de grève, se voient mettre à disposition un véhicule bleu voir même, un véhicule de location.

Une vision à court terme serait désastreuse pour tous les salariés !

#### Avec cet accord, quelles conséquences ?

- Modification de notre entreprise et des salariés, les deux devenant de simples prestataires,
- Rallongement des temps de trajets,
- Suppression des heures supplémentaires,
- Suppression du temps de change,
- Augmentation de la charge de travail,
- Réduction des moments d'échange avec ses collègues, sa hiérarchie, et également avec les représentants syndicaux.
- Et quid de la géolocalisation ?

Et que dire de l'utilisation des véhicules ? La direction indique "Utilisation raisonnable"... comprendre qui voudra !

Sur demande de la CGT, les employeurs ne fournissent aucun contrat d'assurance qui pourraient couvrir nos proches.

La CGT demande depuis de nombreuses années dans les différentes instances, pour les services le nécessitant, un véhicule attitré, un ordinateur portable avec connexion et un téléphone portable, pour plus de liberté d'action et d'autonomie.

Nous le réaffirmons, il n'y pas besoin de cet accord pour avoir un véhicule, c'est un outil de travail !

La CGT Energies 77 reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations et porter vos revendications.]



Inscription bus en Seine & Marne [www.22juin.cgt-energies77.fr](http://www.22juin.cgt-energies77.fr)

**1. Régularisation des dépassements de la durée maximale de travail quotidienne, pour le mois d'avril 2021 pour avis (intervenant : M. ALI, C. JARNOUEN)**

Des remontées ont été faites sur le manque de boîte HTA sur plusieurs sites.

- La direction nous informe qu'il y a un problème de réapprovisionnement de boîte HTA.

Aucune anticipation sur les conditions météorologiques annoncées.

Nous regrettons une fois de plus que les managers continuent de lisser les heures. Nous demandons des embauches, c'est ce qui avait été remontés par les salariés de l'AMEPS de Champigny.

❖ **VOTE à l'unanimité CONTRE : CGT, CFDT, CFE-CGC (17 voix)**

## 2. Macro zoning et Micro zoning BEFA SAVIGNY 2, pour avis (intervenants : A. HERMOSO, A. TRINQUET)



Après échange avec la direction, nous avons voté la résolution suivante :

### Résolution des Organisations Syndicales du CSE de la DR IDF EST Enedis du jeudi 24 juin 2021

Au vu des éléments donnés, l'ensemble des délégations CGT, CFDT, CFE-CGC rendent un **avis négatif** pour les raisons suivantes :

- Pas de prise en compte des besoins des agents (espace de travail non adapté : open-space, etc...)
- Pas d'étude sur l'accès au site par les transports en commun, de même aucune information sur les stationnements des véhicules personnels et de services.
- Manque le plan de masse.
- Propos confus, dans un premier temps la direction nous affirme que le permis de construire est déposé mais dans un second temps elle ne sait pas si cela est réellement fait
- Refus de donner le cahier des charges et absence des pièces nécessaires au permis de construire
- Espace réduit des bureaux.
- Refus de la direction de revoir les surfaces du bâtiment.
- 2 agents n'ont pas de bureaux.
- Plus de consultation du médecin du travail en CSSCT sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés.
- Absence d'informations précises sur les performances des systèmes de régulation thermique, d'éclairage, d'insonorisation, de cloisons ainsi que les aménagements externes aux bâtiments.
- Une "Zone tampon" sera mise en place pour certains salariés (ceux de Melun qui vont basculer à Noisy le Grand) sous quelles conditions ? Mise en place pendant deux ans du travail à domicile, sous convention ou pas ? cela est flou ?
- Pas de restauration collective prévue dans les plans malgré une forte demande des salariés
- Suppression du local de la SLV et du bâtiment de la CAS 77

# Comité Social et Économique (CSE)

- Demande d'un agent d'accueil sur le site qui serait également gestionnaire du courrier et appui au mandataire. Cela permettrait la création d'un poste statutaire.

Des points sont restés en suspens tel que :

- Comment sera gérée la co-activité lors de la livraison du matériel des différents services ?
- Où seront situées les bennes de déchets et comment seront-elles gérées ?
- Où sera situé le parc sécurité transformateur ?
- Comment seront gérés les transfo pollués/fuyards (benne Zone 3 - installation classée pour la protection de l'environnement ? norme ?)

C'est pour toutes ces raisons, que nous vous demandons l'ensemble des documents de ce projet afin que nous puissions enfin travailler sans entrave.

**Malgré toutes nos questions et nos propositions, nous donnerons un avis négatif.**

❖ VOTE à l'unanimité **NEGATIF**: CGT, CFDT, CFE-CGC (15 voix)

**Prochaine réunion CSE le 7 juillet 2021**